DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LA CONDAMINE CHÂTELARD

SEANCE DU 20 DECEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre,
Le vingt décembre 2024 à 18H00
Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué en séance ordinaire, par courrier en date du 13 Décembre 2024 s'est réuni dans la Salle de Rencontre (anciennement préau de l'Ecole Communale), sous la présidence de Madame la Maire.

Date de la convocation : 13/12/2024
Date d'affichage : 13/12/2024
Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents : Mme JACQUES E, Mr REYNAUD P, , Mr GUICHARD R, Mr GARINO J, Mr BOERI C. Mr JOBIN ZEIMET S
Absent (s) : Mr MATEOS A, Mr ROBIN N. Mme AMARENCO S
Pouvoir(s) : Mr BOUVET A à Mr REYNAUD P
Secrétaire de Séance : Mr GARINO J

DELIBERATION N°60/2024
OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1/2024-BUDGET EAU

Madame la Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il convient de prendre une décision modificative pour permettre le paiement de la facture de l'agence de l'eau.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

D E C I D E

DE PRENDRE la décision modificative suivante :

Section de Fonctionnement budget eau	**- Dépenses**
Compte 6215 Personnel affecter	- 410.00 euros
Compte 701249 Redevance	+ 410.00 euros

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.
POUR EXTRAIT CONFORME, ONT SIGNE TOUS LES MEMBRES PRESENTS

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
TRANSMISE A LA SOUS-PREFECTURE LE
PUBLIEE LE

La Maire

JACQUES E.

Le Secrétaire de Séance

GARINO J.

AGEDI
Dépôt Préfecture des ALPES HAUTE PROVENCE
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 16/01/2025
004-210400628-20241220-DE_2024_060-DE